



HAL
open science

L'Union Economique Eurasienne face à ses membres. Une vue d'ensemble.

Julien Vercueil

► **To cite this version:**

Julien Vercueil. L'Union Economique Eurasienne face à ses membres. Une vue d'ensemble.. L'Union Economique Eurasienne: des institutions aux échanges, CREE-INALCO, Oct 2015, Paris, France. halshs-01422282

HAL Id: halshs-01422282

<https://shs.hal.science/halshs-01422282>

Submitted on 24 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**L'Union Économique Eurasiatique face à ses membres :
Une vue d'ensemble**

**Julien Vercueil*,
CREE - INALCO**

* Maître de conférences de sciences économiques, Centre de Recherches Europes Eurasie (CREE EA 4513), INALCO, 65, rue des grands Moulins, 75013, Paris.
Mail : julien.vercueil@inalco.fr

Résumé : L'Union Économique Eurasiatique (UEE) est un objet institutionnel neuf qui se présente aujourd'hui comme l'exemple le plus abouti d'intégration économique de l'espace post-soviétique. Au delà de l'intégration formelle, comment évaluer le niveau d'intégration économique réelle de l'UEE ? Quels sont les obstacles principaux qui freinent aujourd'hui le processus d'intégration ? La thèse du présent article est que la structure même de l'UEE, ainsi que les caractéristiques institutionnelles des pays qui la composent, induisent des limites fortes à l'intégration économique régionale. Ces limites laissent à penser que le mouvement d'intégration, actuellement à l'arrêt, ne peut plus progresser beaucoup au-delà de son niveau actuel.

Abstract : The Eurasian Economic Union (EAEU) is a new institution, setting itself as the most advanced example of regional economic integration in the post-soviet space. Beyond formal integration, how can we assess the real level of economic integration within the EAEU ? What are the main obstacles that dampen down the integration process ? In this article, we contend that the very structure of EAEU, along with institutional characteristics of the member countries, entails strong limitations to the regional economic integration. These limitations lead us to guess that the integration momentum, stopped for the time being, cannot go much further in the future.

L'Union Économique Eurasiatique : au-delà de l'intégration formelle

L'Union Économique Eurasiatique (UEE) est un objet institutionnel neuf. Sa création fait suite à un processus d'intégration institutionnelle rapide qui a franchi successivement et avec un apparent succès les étapes de la zone de libre échange, de l'union douanière et de l'espace économique commun. Comme son modèle explicite, l'Union Européenne, l'UEE a combiné approfondissements et élargissements, en portant à cinq le nombre actuel de ses membres (Russie, Kazakhstan, Bélarus, Arménie et Kirghizie) et nourrit actuellement la perspective d'intégrer le Tadjikistan. Elle se présente aujourd'hui comme l'exemple le plus abouti d'intégration économique au sein de l'espace post-soviétique.

La question de l'intégration économique régionale date de la dissolution de l'Union Soviétique. Face à la désagrégation de la planification centralisée, la nécessité de maintenir des relations économiques entre les anciennes républiques constitutives s'est rapidement imposée. La Communauté des États Indépendants, instituée en décembre 1991, a servi de premier cadre aux discussions portant sur ce sujet. Les pays membres ont envisagé la création d'un espace de coopération économique. Cet ensemble était vu alors comme un moyen de lutter contre la dislocation des relations économiques et monétaires régionales, qui aggravait la dépression économique liée à la transition systémique.

Pourtant, tous les projets de zone de libre échange issus de ces discussions sont restés lettre morte. A leur place, les pays membres de la CEI ont préféré avoir recours à des accords de libre échange bilatéraux, vidant de son contenu le caractère multilatéral du cadre institutionnel – flou, il est vrai – créé par la CEI. Au cours des années 1990 plus de quarante accords de ce type ont été signés entre les pays membres de l'institution régionale, sans pour autant freiner l'effondrement des échanges intra-régionaux (Freinkman *et alii*, 2004). Celui-ci a été provoqué tout à la fois par le choc de transformation structurelle subi par les économies concernées, la forte dépression économique et les désordres monétaires qui ont caractérisé la période et les mesures protectionnistes prises par les autorités publiques sous la pression des producteurs nationaux, souvent amplifiées par la dégradation des relations bilatérales entre les dirigeants.

En 1994, au plus fort de la tourmente économique, le président du Kazakhstan, reconnaissant implicitement la vacuité des accords de coopération de la CEI, formule pour la première fois l'idée d'une « Union eurasiatique », qu'il envisage comme une entité supra nationale dotée de deux volets principaux : un espace économique commun et un cadre institutionnel de coopération régionale dans le domaine de la défense. Sur le plan de la coopération, l'Union Européenne est le modèle explicite du discours du président kazakhstanaï².

² « Vystuplenie Nursultana Nazarbaieva v MGU im. M.V. Lomonosova » (discours de Nursultan Nazabaiev à l'université des relations internationales Lomonossov), 29/03/1994.

Cependant, aucune avancée concrète n'est réalisée dans ce sens avant l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir en Russie. La dynamique est relancée par la création en octobre 2000 de la Communauté économique eurasiatique (EurAsEC) par le Bélarus, le Kazakhstan, la Kirghizie, la Russie et le Tadjikistan. Le but assigné à cette institution par ses fondateurs – qui seront rejoints en 2006 par l'Ouzbékistan - est la promotion de l'intégration économique. Dans le même temps, d'autres initiatives plurilatérales coexistent avec ce projet. Ainsi la Communauté Économique d'Asie Centrale (CEAC), instituée en 1998 sur la base de l'Union d'Asie Centrale qui regroupait depuis 1994 le Kazakhstan, la Kirghizie, l'Ouzbékistan, et que le Tadjikistan a rejointe, subsiste sans donner de véritable résultat économique jusqu'à son absorption par l'EurAsEC en 2006 (Zhambekov, 2015). Cette absorption, voulue par la Russie qui est devenue membre de la CEAC en 2004, est rendue possible par l'accession de l'Ouzbékistan à l'EurAsEc. D'un autre côté, l'Ukraine, restée à l'écart de l'EurAsEC, rédige en 2003 avec la Russie, le Kazakhstan et le Bélarus une déclaration prévoyant l'établissement d'un espace économique commun, doté d'un programme d'intégration économique ambitieux. Mais après 2005, la « Révolution Orange » entraîne une réorientation de la politique ukrainienne vers l'Union Européenne. L'Ukraine cesse alors de participer à la plupart des projets d'intégration portés par la Russie. De son côté, l'Ouzbékistan quitte officiellement l'EurAsEC en octobre 2008³.

A partir d'octobre 2007, l'intégration institutionnelle de la région s'accélère avec la signature d'un traité sur la formation d'une Union douanière (UD) par le Bélarus, le Kazakhstan et la Russie. Moins de deux ans plus tard, les trois pays s'accordent pour fixer au 1^{er} janvier 2010 la date d'entrée en vigueur de l'UD. Les étapes suivantes sont prestement fixées, puis franchies : le 1^{er} janvier 2012 est institué l'Espace économique commun, le 2 février la Commission économique eurasiatique commence à travailler en tant qu'organe supranational permanent de régulation de l'Espace économique commun. Au 1^{er} janvier 2015 entre en vigueur l'Union économique eurasiatique (UEE), qui remplace les institutions préexistantes et crée un nouveau sujet de droit international. L'Arménie, puis la Kirghizie rejoignent l'UEE dans le courant de l'année 2015, constituant le premier élargissement au-delà des pays fondateurs.

Au delà de l'intégration formelle, comment peut-on évaluer le niveau d'intégration économique réelle de l'UEE ? Comment ses membres ont-ils négocié les étapes de la convergence institutionnelle qui ont mené à l'Union économique ? Quels sont les obstacles principaux qui freinent aujourd'hui le processus d'intégration ? L'objet du présent article est de répondre à ces questions. Sa thèse principale est que la structure même de l'UEE, ainsi que les caractéristiques institutionnelles des pays qui la composent, induisent des limites fortes au processus d'intégration économique. Ces limites laissent à penser que le mouvement d'intégration, actuellement à l'arrêt, ne peut plus progresser beaucoup au-delà de son niveau actuel.

³ Le président de l'Ouzbékistan, Islam Karimov – décédé en septembre 2016 -, a depuis l'indépendance défendu l'idée d'un non alignement et d'une non participation de son pays dans des structures pluri- ou multilatérales, porteuses selon lui d'un risque d'affaiblissement de la souveraineté de l'État – mais aussi d'ingérence dans ses affaires intérieures, qu'il dirigeait d'une main de fer.

1. De quel degré d'intégration économique relève l'UEE ?

Dans son ouvrage de synthèse sur la théorie de l'intégration économique, l'économiste hongrois Béla Balassa distingue cinq phases : dans la première phase - zone de libre-échange -, les pays membres s'entendent pour mettre fin aux obstacles à la libre circulation des marchandises au sein de la zone. La deuxième - union douanière - consiste à s'accorder sur un tarif extérieur commun et une répartition des recettes douanières. Dans la troisième, - espace économique commun -, les membres suppriment les obstacles à la libre circulation des services, des capitaux et du travail, créant un marché commun. La quatrième phase - union économique - ajoute aux conditions précédentes la coordination des politiques économiques des pays membres. Enfin la cinquième - intégration économique totale - unifie les différentes politiques économiques et sociales par la création d'un ensemble d'institutions supranationales qui prennent en charge les compétences auparavant exercées par les membres (Balassa, 2011, p. 2).

L'Union Européenne a suivi cette progression institutionnelle pour aboutir aujourd'hui à une situation intermédiaire entre l'union économique et l'intégration économique totale. Tant l'exemple européen que la théorie de Balassa ont profondément influencé les concepteurs de l'UEE. Les références à l'expérience ouest européenne ont été permanentes, depuis le discours initial du président du Kazakhstan jusqu'aux critères de convergence convenus pour les candidats à l'adhésion. La question est de savoir si les observations de terrain reflètent l'intégration réalisée sur le plan formel.

Le premier traité prévoyant l'établissement d'une zone de libre-échange au sein de la CEI date de 1994. Faute de ratification dans les pays membres, il est resté lettre morte. Le dernier en date a été signé en octobre 2011 par sept membres de la CEI et l'Ukraine, qui l'a ratifié. Depuis, l'Ouzbékistan s'est joint aux signataires, qui ont aboli la plupart des tarifs douaniers portant sur le commerce mutuel. Cette étape avait alors déjà été franchie par les membres les plus actifs de l'EurAsEC - Biélorussie, Kazakhstan et Russie -, qui avaient procédé un an plus tôt à l'inauguration de l'Union douanière, comportant un tarif extérieur et un code douanier communs et supprimant les contrôles aux postes frontières intérieurs. Cette Union douanière s'est faite pour l'essentiel aux conditions de la Russie : pour l'intégrer, le Kazakhstan a dû ajuster plus de 50 % de ses tarifs douaniers, pour la plupart vers le haut⁴, tandis que le Bélarus a abaissé la plupart des siens (EBRD, 2012).

Une fois l'étape de l'Union douanière (UD) franchie (2010), l'Espace économique commun (EEC) doit garantir les « quatre libertés » de circulation : marchandises, services, capitaux et travail. L'entrée en vigueur d'un espace économique commun entre la Russie, le Kazakshtan et le Bélarus survient dès janvier 2012, mais sa couverture est encore incomplète. Le marché commun des produits pharmaceutiques est entré en fonction au printemps 2016, de même que les services financiers, de transport, de construction et de télécommunication. Un marché unique de l'électricité devrait entrer en vigueur à l'horizon 2019. La libre fourniture de services ne pose pas de problèmes

⁴ Le tarif moyen effectif du Kazakhstan est passé de 6,72 % à 11,08 % entre 2009 et 2010 selon les calculs de la Banque Mondiale (World Bank (2012), p. 72). Depuis, l'accession de la Russie (en 2012) puis du Kazakhstan (en 2015) à l'OMC a provoqué la réduction de ces tarifs à 8,5 % environ.

majeurs hormis l'harmonisation des normes de délivrance qui, dans certains secteurs sensibles, par exemple le transport énergétique, ralentit le processus. Le tourisme, le transport et la logistique ainsi que les services aux entreprises comptent parmi les principaux services concernés. L'unification du marché du travail paraît bien avancée. Selon les promoteurs de l'UEE, il ne resterait plus qu'à harmoniser la législation en matière de retraites⁵. Mais l'unification des marchés de capitaux est loin d'être réalisée, tout comme la création d'un marché commun de l'énergie, porteur d'enjeux politiques et budgétaires importants pour la Russie.

Le 1^{er} janvier 2015, les chefs des États membres ont proclamé l'entrée en vigueur de l'Union Économique Eurasiatique, successeur de l'Espace économique commun. Cette étape implique un saut qualitatif dans la coordination, qui devient plus exigeante et plus active que dans les étapes précédentes. Il ne s'agit plus en effet d'une simple *intégration par les marchés*, permise par une harmonisation du cadre législatif tendant à supprimer les obstacles à l'échange et à ouvrir davantage les espaces de circulation des marchandises les uns aux autres, mais bien d'une *intégration par les politiques*, qui suppose de s'accorder sur un ensemble de mécanismes de coordination supranationaux qui contraindront la mise en œuvre des politiques économiques nationales. L'abandon de souveraineté est plus étendu et plus profond que lors des étapes précédentes.

Suivant les textes actuellement en vigueur, durant la période s'étendant de 2015 à 2107, les programmes et la base juridique nécessaires pour la transition vers l'unification des politiques macroéconomiques, financières, de change, et de concurrence (politique « anti-monopole », dans le vocabulaire de l'UEE) doivent être unifiés (Vinokourov, 2015, p. 91). Dans le domaine monétaire et financier, les banques centrales doivent soumettre leurs propositions quant aux moyens d'harmoniser leurs politiques. Mais l'unification des marchés financiers n'est pas envisagée avant 2023, celle des politiques financières avant 2025. Il en est de même de la politique énergétique, point de tension récurrent entre les trois pays fondateurs (*cf. infra*). De même, les membres doivent progresser rapidement vers la mise en place d'une « politique commune de l'emploi, de l'assurance médicale et de l'assurance sociale pour les travailleurs migrants »⁶, dans le cadre de l'harmonisation des politiques en matière d'emploi. Mais la question du statut des travailleurs migrants en Russie reste un sujet politiquement sensible, aussi bien au niveau de la population que dans les relations entre les chefs d'État.

2. De la règle à son application : les obstacles à l'intégration

Depuis les travaux de Jacob Viner (1950), la littérature classique distingue deux catégories d'impacts économiques de la mise en place d'une union douanière sur ses pays membres :

- Les effets de création de commerce. Dans ce type de cas, le commerce intra-zone est facilité par la suppression des obstacles constitués par les barrières tarifaires et non tarifaires préexistant à l'Union. Des échanges plus efficaces – c'est-à-dire facteurs de gains de productivité - se substituent aux échanges et aux

⁵ *Russian Analytical Digest*, n°170, 7 July 2015, p. 4.

⁶ *Russian Analytical Digest*, n°170, 7 July 2015, p. 3.

productions précédant l'introduction de l'union, ce qui entraîne des gains pour l'ensemble des acteurs économiques de la région.

- Les effets de détournement de commerce. Ces effets sont provoqués par l'instauration d'un tarif extérieur commun sur les économies les plus libérales de l'UD : lorsque ces tarifs sont augmentés du fait de l'entrée en vigueur de l'UD, des échanges intra-zones moins efficaces à court terme remplacent les échanges préexistants avec l'extérieur de la zone, évincés par les nouvelles barrières douanières. Il en résulte une perte nette de bien être pour les acteurs économiques de la région.

S'appuyant sur des hypothèses dérivées de l'analyse de Viner, les premières analyses portant sur l'impact de l'UD sur les économies de ses membres ont fait apparaître des résultats mitigés. Le fait que les barrières tarifaires intérieures étaient déjà proches de zéro avant la création de l'UD réduit nécessairement l'effet de création de commerce. En revanche, les effets de détournement de commerce semblent importants pour le Kazakhstan, dont les droits de douane sur les importations étaient initialement plus faibles que ceux l'UEE. Les calculs effectués sur la base d'un modèle d'équilibre général calculable par les économistes de la Banque Mondiale ont estimé les pertes immédiates à 0,2 % du revenu réel du pays en 2011 (World Bank, 2012, p. vii). L'Arménie et la Kirghizie, qui offraient une structure tarifaire plus libérale que l'UEE, devraient elles aussi souffrir de ces effets. Pour le Belarus, la situation est moins claire dans la mesure où son tarif moyen avant l'UD était supérieur à celui de la Russie. Mais il était inférieur pour les produits industriels, ce qui suggère des effets probables de détournement de commerce (Tarr, 2015, p. 17).

En dépit des limites des modèles sur lesquels ces estimations sont réalisées – leurs hypothèses concernant le niveau d'utilisation des capacités de production, le degré de substituabilité des composantes du stock de capital et la vitesse d'adaptation du tissu économique aux changements d'environnement réglementaire sont irréalistes –, ils fournissent une première évaluation des ordres de grandeur en jeu. Une raison majeure de la modestie des effets positifs de l'UD sur ses membres est que ses institutions ne s'attaquent pas aux obstacles les plus importants à l'efficacité des échanges intra- et extra-zone, qui ne sont pas tarifaires. Les obstacles déterminants sont les licences et quotas imposés aux importations, le monopole accordé à certaines entreprises publiques sur des importations ou exportations, les subventions implicites octroyées à certaines productions ou exportations, les barrières aux investissements étrangers et à la libéralisation des services et les réglementations techniques qui incluent les mesures sanitaires et phytosanitaires susceptibles d'être utilisées pour freiner les importations (EBRD, 2012, p. 71, World Bank, 2012, p. 2). Ainsi que l'indique Evguenyi Vinokourov, ces barrières non tarifaires consistent par exemple en « obstacles bureaucratiques, conditions imposées au passage de la frontières qui occasionnent de long temps d'attente, mesures de contrôle des prix, subventions, mesures faussant la concurrence, et de nombreuses autres mesures (pesant sur quelque 700 positions tarifaires) » (Vinokourov, 2015, p. 93). Ainsi, les secteurs de la banque et de l'assurance sont encore loin d'obéir à des règles homogènes. Les données d'enquête de terrain font apparaître que les frais supplémentaires supportés par une banque kazakhstanaise en Russie représentent environ 15 % du total de ses coûts de fonctionnement. En sens inverse, le

surcoût est estimé à 10 % pour les établissements Russes au Kazakhstan (Vinokourov, 2015, p. 93).

La Banque Eurasiatique de Développement a proposé une première estimation des barrières non tarifaires subsistant dans l'UEE, en les convertissant en équivalents droits de douane pour les trois principales économies de l'Union (Russie, Kazakhstan, Belarus). Selon ces estimations, les exportateurs du Kazakhstan sont les plus touchés par les barrières non tarifaires. Elles équivalent à des droits moyens de +39,8 % en direction du Belarus, et de +14 % en direction de la Russie. Les autres exportateurs de la zone sont également touchés : les droits moyens équivalents sont estimés à +6,3 % pour les exportateurs du Belarus vers la Russie et à 16,3 % pour les exportateurs du Belarus vers le Kazakhstan (Eurasian Development Bank, 2015a et 2015b). Ces estimations confirment que les obstacles à la création d'un marché commun restent considérables aujourd'hui, ce qui est un paradoxe dans un ensemble qui revendique depuis début 2015 le statut d'Union économique, qui, on l'a vu, suppose une intégration plus profonde qu'un simple marché commun.

Les enquêtes de terrain réalisées périodiquement pour la Banque Mondiale montrent que les délais administratifs moyens nécessaires pour procéder à l'import/export de produits varient encore largement entre les membres de l'Union (de 16 jours pour les exportations hors d'Arménie à 70 jours pour le Kazakhstan) (World Bank, 2015). Depuis 2009, ces délais et les coûts d'expédition des containers semblent commencer à diminuer dans la région (sauf pour la Kirghizie, qui a abordé les années 2000 avec un régime commercial exceptionnellement libéral), suggérant un effort de réduction général des coûts administratifs à l'import/export. Il serait cependant exagéré d'attribuer cette réduction aux seuls effets de l'intégration institutionnelle régionale. Les exigences de l'accession à l'OMC pour la Russie et le Kazakhstan, la mise en oeuvre de programmes techniques nationaux en matière de facilitation du commerce et de modernisation des services douaniers, souvent dans le cadre de projets cofinancés par la Banque mondiale, ont également contribué à l'allègement des barrières administratives au commerce de ces pays (Tarr, 2015).

Au-delà de l'écart qui sépare la théorie de l'intégration économique régionale des règles effectivement en vigueur dans l'UEE, la crise en Ukraine a servi de révélateur des divergences d'objectifs entre ses membres. Les contre-sanctions prises unilatéralement par la Russie constituent ainsi une entorse aux principes de l'Union douanière, laquelle implique une politique commerciale commune. A l'inverse, les exportateurs du Bélarus sont périodiquement accusés par la Russie de vendre des produits occidentaux sous embargo au cours de leur transport sur le territoire russe à destination du Kazakhstan. La viande européenne, le saumon norvégien seraient également ré-étiquetés au Bélarus avant d'être expédiés en Russie, en violation des règles d'origine. En réponse, le 10 février 2015, l'agence fédérale de surveillance vétérinaire et phytosanitaire (*Rosselkhoz nadzor*) a décelé opportunément des bactéries dans du saumon fumé en provenance de Bélarus, ce qui a permis de le bannir du marché. En contradiction avec l'annonce de la suppression des postes-frontières internes lors de la création de l'Union douanière, les camions polonais exportant des produits alimentaires vers la Russie via le Belarus sont désormais soumis à des doubles contrôles (à la frontière du Bélarus puis à la frontière russe), ce qui les conduit parfois à changer de route pour passer par la

Lituanie, la Lettonie, voire l'Estonie. En réponse à ces inspections, le Bélarus fait de même pour les camions venant de Russie (Tarr, 2015, p. 17).

Les frictions commerciales au sein de l'UEE s'étendent au-delà de la question de l'embargo russe sur les exportations occidentales de produits frais. Périodiquement, le Kazakhstan se plaint de restrictions d'accès au marché de l'électricité et du transit électrique russes. Le 3 mars 2015, des livraisons de produits carnés russes étaient retirées des circuits de commercialisation au Kazakhstan, au motif que les produits ne respectaient pas les normes de qualité nationale. Le surlendemain, le Kazakhstan suspendait les importations de produits pétroliers et gaz en provenance de Russie pour protéger son marché domestique d'un « surplus de produits pétroliers russes », dont l'afflux semble avoir été provoqué par la dévaluation du rouble, qui menaçait les producteurs kazakhstaniens. La Russie a immédiatement mis en place des contre-restrictions.

De manière significative, les données de la Banque Mondiale pour l'année 2015 montrent une augmentation des délais et des coûts administratifs d'import/export pour la Russie. En moyenne, les délais augmentent d'un jour pour les exportations et les importations, tandis que le coût d'expédition ou de réception d'un container à l'international s'accroît de 15 % environ. Le classement de la Russie en matière de facilitation du commerce extérieur chute de six places entre 2015 et 2016, au 170^{ème} rang sur 189 pays étudiés (World Bank, 2015, 2016a). Ces évolutions ponctuelles à rebours de la tendance observée durant les dix dernières années doivent être mises en relation avec le changement de contexte géopolitique, qui a conduit la Russie à intensifier les contrôles aux frontières, notamment dans le cadre de son programme de contre-sanctions. Mais il faut également noter que les obstacles augmentent aussi pour les exportations, alors que les contre-sanctions ne sont appliquées qu'aux importations. La nouvelle situation engendrée par les tensions internationales autour de la Russie semble se traduire sur le terrain par un regain d'emprise de l'administration sur les opérations d'import-export, ce qui a pour effet de multiplier les occasions de corruption.

Ces développements signalent une fragilité concrète du marché unique, dont les institutions n'empêchent pas les acteurs publics d'utiliser les barrières techniques à des fins non économiques (Roberts *et alii*, 2014). Les restrictions imposées au motif de normes sanitaires et phytosanitaires sont certes autorisées par les accords de l'OMC, mais elles doivent être appliquées d'une manière non discriminatoire. L'instrumentalisation des normes sanitaires et phytosanitaires reste une pratique d'actualité au sein de l'UEE.

Au sein de l'UEE, 20 000 normes coexistent, dont 63 % proviennent de la période soviétique (les normes *GOST*), tandis que 23 % ont été introduites par la Russie et 14,5 % par le Bélarus. L'héritage normatif de l'Union soviétique pose des problèmes de plus en plus aigus, compte tenu des transformations accélérées des technologies et des besoins dans les économies ouvertes. De nombreuses normes actuellement en vigueur ont été conçues dans le cadre de la planification centralisée, lorsque les besoins étaient encore définis par l'administration moscovite. Dans les économies de marché, les normes évoluent principalement par le bas, sous la pression de la concurrence et des nouvelles opportunités offertes par l'innovation et l'évolution des goûts des consommateurs. La logique principalement administrative qui préside aux normes en

Russie gêne le développement de toutes les entreprises, y compris celles qui ne sont pas exportatrices, qui doivent faire valider des changements de produits et même de processus de production en suivant des procédures lourdes. Leur capacité d'anticipation et de réaction au marché en est réduite d'autant. La transition vers un mode de normalisation plus proche du système occidental, qui repose sur une évolution plus endogène des normes, notamment lorsqu'il n'y a aucun risque de sécurité ou de santé publique, est certes prévue dans la législation des cinq pays de l'UEE. Toutefois, en pratique, cette évolution ne se fait que très lentement. Dans plusieurs cas de conflits commerciaux, les autorités russes se voient reprocher de ne pas fonder leurs décisions de réglementation sanitaire et phytosanitaires sur une analyse scientifique (Tarr, 2015 p. 14).

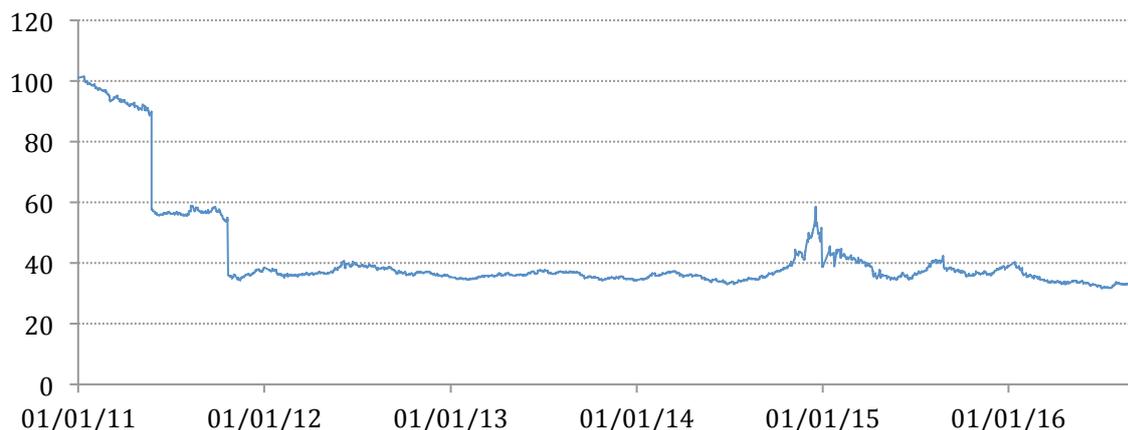
L'introduction de l'Union douanière a créé un niveau de décision supplémentaire et a ralenti la procédure de certification, qui désormais doit remonter jusqu'à la Commission Économique Eurasiatique, et non plus aux autorités nationales. En outre, la convergence des normes entre les pays membres ne procède pas par accords de reconnaissance mutuelle mais par l'élaboration de nouvelles normes obligatoires à l'échelle de l'Union, processus nettement plus chronophage. Enfin, même dans les cas où les membres élaborent un système d'accords de reconnaissance mutuelle, les certificats de conformité délivrés par les autorités d'un pays ne sont pas toujours reconnus par les autorités de leurs partenaires.

3. Quels effets de l'intégration formelle sur les échanges ?

Il n'est pas possible de tirer des conclusions directes de la seule comparaison entre le mouvement d'intégration institutionnelle et la dynamique des échanges régionaux. De nombreux autres paramètres influencent en effet le commerce et l'investissement dans la région, dont les effets se mêlent à ceux des changements de législation et n'en sont pas discernables.

Les relations monétaires comptent parmi ces autres facteurs, déterminants pour la dynamique des échanges commerciaux. Elles ont connu des changements significatifs dans la période récente. Après deux dévaluations liées à une inflation interne mal maîtrisée et des difficultés de paiements extérieurs, le rouble biélorusse s'est stabilisé vis à vis du rouble russe à partir du mois de novembre 2011. Mais à partir de septembre 2014 les difficultés du rouble russe se sont répercutées sur la monnaie biélorusse. En conséquence, les taux de changes ont connu une nouvelle période de haute volatilité, élevant le niveau de risques pour les acteurs du commerce international (Graphique 1).

Graphique 1. Taux de change du rouble biélorusse exprimé en roubles russes, 2011-2016



Du 01/01/2011 au 23/03/2011 : base 1000. Du 24/03/2011 au 30/06/2016 : base 10 000. Depuis le 01/07/2016 : base 1.

Source : Banque centrale de Russie.

La situation de la Tenge kazakhe est similaire à celle du Rouble biélorusse. Après trois ans de relative stabilité, son taux de change a connu de fortes fluctuations à partir de l'été 2014. La parité initiale a été recouverte au début de l'été 2015, mais le niveau de volatilité du change est plus élevé qu'auparavant (Graphique 2).

Graphique 2. Taux de change de la Tenge (Kaz) exprimé en roubles russes, 2011-2016



Source : Banque centrale de Russie

Comme dans tout ensemble régional, la dynamique de la demande dans les pays de l'UEE joue un rôle de premier plan dans l'évolution des échanges. Les premières analyses des effets de l'union douanière ont eu tendance à interpréter la forte croissance des échanges comme le produit de l'intégration institutionnelle. Mais ces analyses n'ont pas tenu compte du fait que cette croissance était surtout due à un phénomène de rattrapage de la demande, après la très forte contraction des échanges de la Russie en 2009, année de crise où le PIB a chuté de 7,8 %. Une indication intéressante est donnée par la comparaison de la croissance du commerce intra-régional à celle du commerce extrarégional. Selon les données de *Rosstat*, de 2009 à 2013 la croissance du commerce

de la Russie avec ses partenaires de l'Eurasec a été légèrement inférieure à celle de son commerce avec le reste du monde (+75 % contre +79 %). Compte tenu du poids de la Russie dans les échanges de la région, cela signifie que les échanges intra-régionaux n'ont pas montré de dynamique significativement plus forte du fait de la entrée en vigueur de l'Union douanière, puis de l'Espace économique commun. Durant la même période, les données de la Banque centrale de Russie montrent que la part des pays de l'Eurasec dans les IDE entrants en Russie est toujours restée inférieure à 1 %. Inversement, la Russie ne réoriente pas significativement ses opérations en capital vers la région, qui n'accueille qu'entre 2 et 5 % de ses investissements à l'étranger. La part des pays de l'UEE dans les IDE sortants de la Russie n'a augmenté qu'en 2015, année où les flux d'IDE sortant se sont effondrés (-61 % en dollars courants). Le caractère marginal de l'UEE pour l'économie de la Russie semble bien être un obstacle majeur à la progression de l'intégration (*cf. infra*).

Pour les mêmes raisons, le retournement du commerce intra-régional doit être relié au ralentissement puis à la crise de l'économie russe (EBRD, 2015, World Bank, 2016b). Le ralentissement des flux d'échange peut être daté de mi-2012 (Zagorski, 2015). Il traduit le ralentissement structurel de l'économie russe, qui se produit au même moment. Il se transforme fin 2012 en un retournement qui se confirme et s'approfondit en 2013 et 2014, la contagion de la crise russe s'exerçant aussi sur les monnaies (Biélarus et Kazakhstan doivent laisser filer leur monnaie à leur tour après la dévaluation russe de décembre 2014). D'après certains analystes, si ce retournement ne fait que repousser l'intégration économique régionale, il ne la remet pas en cause puisque le processus d'intégration institutionnelle débouche bien, comme prévu, sur le lancement de l'UEE en janvier 2015⁷.

4. Les particularités d'une union économique asymétrique

L'UEE présente des caractéristiques structurelles dont l'analyse permet de mieux estimer son potentiel de développement en matière d'intégration économique. La part du commerce intra-zone des membres dans leur commerce total varie entre 7 % (Russie) et 48 % (Biélarus). Les autres partenaires commerciaux significatifs sont l'Union Européenne (5 à 49 %) et la Chine (3 à 30 %) (Tableau 1). Ceci fait de l'UEE une zone commerciale relativement peu centrée sur ses membres, comparativement à l'Union Européenne, par exemple, dont le commerce intra-zone dépasse les 62 % en moyenne

⁷ *Russian Analytical Digest*, n°170, 7 July 2015.

Tableau 1. Part du commerce bilatéral des pays de l'UEE dans leur commerce total (moyenne 2010-2014, %)

	Arménie	Bélarus	Kazakhstan	Kirghizie*	Russie
Arménie	-	0	0	0	0
Bélarus	1	-	1	2	4
Kazakhstan	0	1	-	12	3
Kirghizie	0	0	1	-	0
Russie	30	47	17	28	-
ENSEMBLE UEE	31	48	18	42	7
Union Européenne	28	26	30	5	49
Chine	8	3	17	30	10
Ukraine	4	8	3	2	4
Autres	29	15	32	21	29
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Source : données *UN Comtrade* et *Eurostat*, élaboration de l'auteur

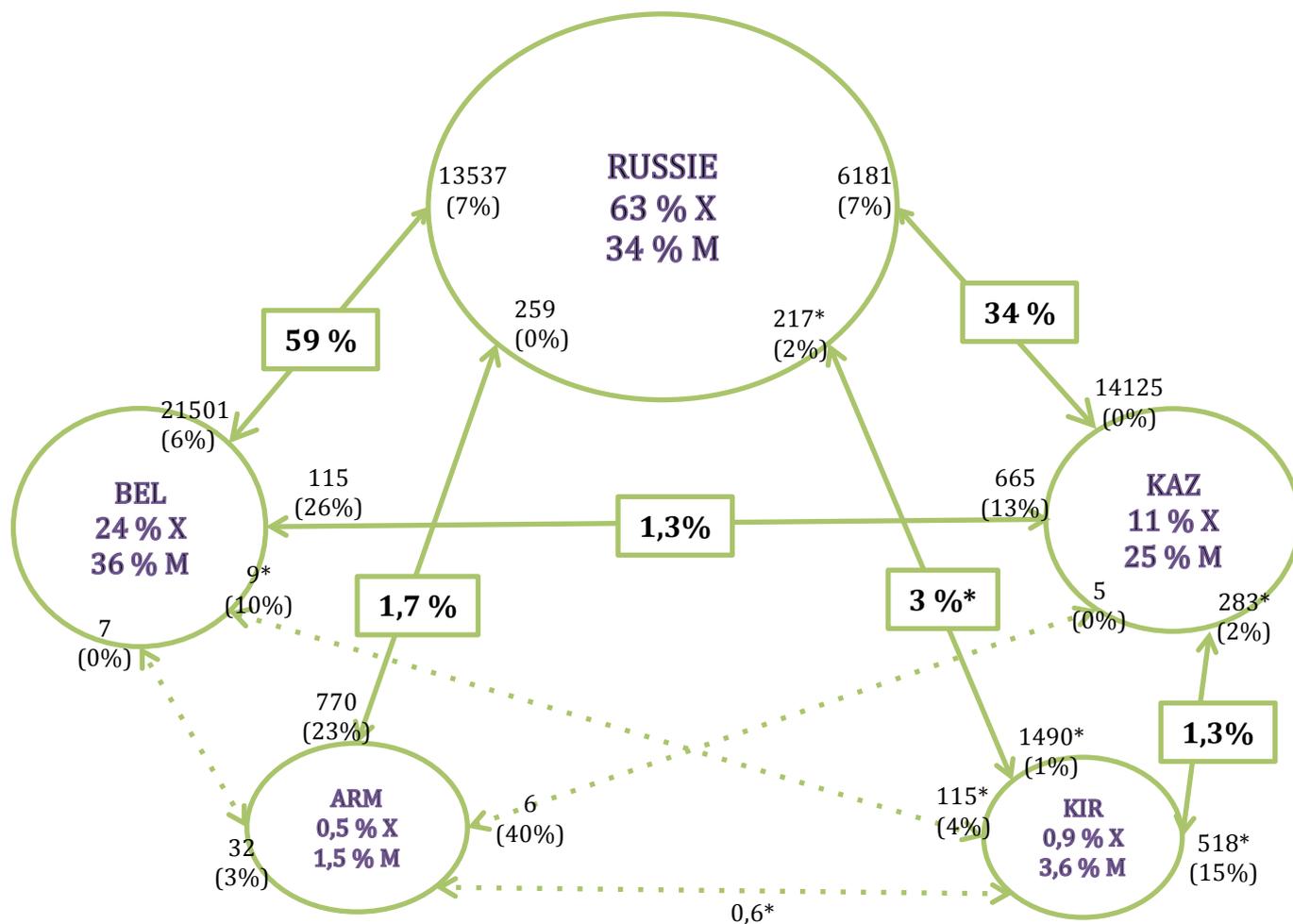
* KIRGHIZIE : 2009-2013, UE : 2013 sources Eurostat. Lecture : la Russie (en ligne) représente 30 % du commerce extérieur total de l'Arménie (en colonne)

Une caractéristique fondamentale de l'UEE est son asymétrie. La Russie représente 80 % de la population, 85 % de la superficie et 86 % du PIB de l'UEE. En conséquence, l'UEE représente une proportion beaucoup plus faible des échanges pour la Russie (7 %) que pour les autres membres (de 18 % à 48 %).

Deuxième asymétrie structurelle, Les échanges commerciaux et de capitaux se structurent en étoile autour de la Russie, tandis que les échanges bilatéraux hors Russie restent limités compte tenu de la taille relative des économies concernées et, pour certaines, de leur éloignement géographique. La Figure 1 représente cette structuration des échanges, quantifiés pour la période 2010-2014. Elle fait apparaître un mode d'intégration commerciale centre-périphérie à trois niveaux. Au premier niveau, le centre du réseau est occupé par la Russie. Durant la période 2010-2014, les exportations de la Russie ont représenté 63 % des flux régionaux, ses importations 34 %. Au total, 97,7 % des échanges intra-zone impliquent la Russie. Ce sont donc les évolutions russes qui déterminent celles de l'ensemble. Au deuxième niveau se trouvent le Bélarus et le Kazakhstan, qui contribuent pour 11 à 36 % des flux bilatéraux. L'écrasante majorité de leurs échanges est réalisée avec la Russie, les flux hors Russie ne représentant que 1,3 % du total. Enfin, les deux nouveaux entrants, Kirghizie et Arménie, occupent le troisième niveau. Ensemble, ils représentent moins de 1,5 % des exportations et 5,1 % des importations de l'UEE. Les quelques échanges significatifs se font avec la Russie (1,7 %

du total pour l'Arménie, 3 % pour la Kirghizie), à l'exception de la relation Kirghizie-Kazakhstan, qui engendre 1,3 % des échanges régionaux.

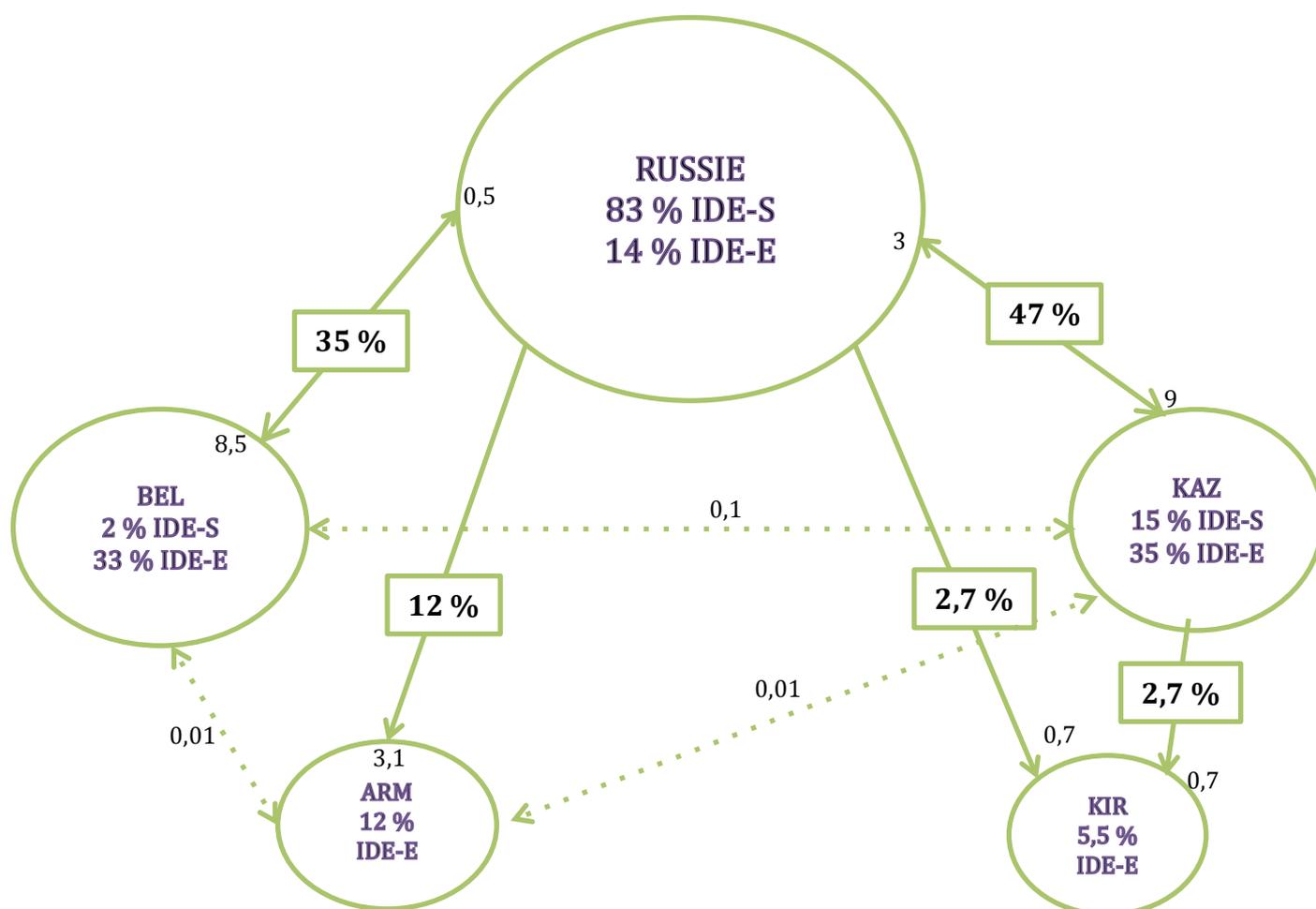
Figure 1. Moyennes annuelles des flux commerciaux intra-zone, 2010-2014* (Mns US \$, en % du total)



Source : données UN Comtrade, élaboration de l'auteur. X : exportations. M : Importations*
 KIRGHIZIE : période de calcul 2009-2013. (X%) : marge d'erreur statistique calculée à partir des statistiques miroirs des pays concernés

Cette structure hiérarchisée et en étoile autour de la Russie se retrouve également dans la décomposition des stocks d'investissements directs étrangers. La Russie est à l'origine de 83 % des stocks d'investissements sortants, contre 15 % pour le Kazakhstan et 2 % pour le Bélarus. Reflet de l'importance relative de ses IDE sortants, la Russie n'accueille que 14 % des stocks d'investissements entrants totaux de la région⁸. Si l'on exclut les flux sortants russes du total et qu'on s'intéresse aux IDE de ses partenaires, la Russie reste la première destination avec plus de la moitié des montants. Les investissements bilatéraux entre les quatre membres non russes de l'UEE n'atteignent pas 4 % du total régional (figure 2).

**Figure 2. Les investissements directs mutuels dans l'UEE.
Stocks début 2015 (Mds US \$, en % du total)**



Source : données Eurasian Development Bank (2015c), élaboration de l'auteur.
IDE-S : stock d'IDE sortants. IDE-E : stock d'IDE entrants

⁸ Par définition, au sein de l'UEE les IDE entrants et sortants sont identiques

5. La structure par produits des échanges, verrou de l'intégration économique régionale

Le potentiel d'approfondissement des échanges intra-zone dépend de manière cruciale de la transformation de la structure des échanges mutuels par produits. En effet, la structure actuelle des échanges reproduit, avec quelques nuances, l'asymétrie qui caractérisait les échanges de l'Union Soviétique avec les états du Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM) durant la période soviétique : l'Union soviétique fournissait des matières premières, pour la plupart énergétiques, à ses partenaires, et recevait des produits manufacturés ou agricoles en échange. Ces échanges inter-branches, fixés dans le cadre de la planification centralisée limitaient considérablement le potentiel d'échange, conduisant Franklyn Holzman (1985) à qualifier le CAEM de *Trade destroying Union*.

Actuellement, la structure commerciale de l'UEE est également caractérisée par un produit dominant (les hydrocarbures) fourni par un fournisseur principal. Ce fournisseur est la Russie, car le Kazakhstan oriente préférentiellement ses exportations d'hydrocarbures vers les pays hors UEE. La Russie tire ainsi parti de ses dotations en ressources naturelles, de sa position géographique centrale et des réseaux de transport d'hydrocarbures qu'elle a hérités de la période soviétique. La part des échanges énergétiques dans les échanges totaux est structurellement dominante, laissant une faible part pour les biens manufacturés, dominés géographiquement par les importations en provenance de l'extérieur de l'UEE (Union Européenne et Asie). Ainsi le commerce intra-branche de l'UEE est-il limité à la portion congrue, ce qui constitue un obstacle majeur à l'approfondissement de l'intégration économique régionale. En effet, depuis la Seconde guerre mondiale l'intensification des échanges s'est constamment appuyée sur une répartition toujours plus fine des productions et des échanges entre pays partenaires au sein d'une même branche d'activité industrielle, dans un processus analysé du point de vue théorique par la théorie de la « demande domestique représentative » (Linder, 1961) et celle la « demande de différence » (Lassudrie-Duchêne, 1971), et qui est alimenté aujourd'hui par la globalisation des chaînes de valeurs. Le développement potentiel des échanges inter-branches est limité en comparaison de celui permis par le commerce intra-branche. De plus, dans le cas de l'UEE la polarisation des échanges sur les matières premières énergétiques fournies par la Russie (Tableau 2) est à la source difficultés commerciales et politiques entre la Russie et ses clients qui tendent à bloquer le développement des échanges dans les autres secteurs.

Tableau 2. Principales exportations de la Russie vers ses partenaires de l'UEE (moyenne 2012-2014, part du total bilatéral en %)

Arménie		Bélarus		Kazakhstan		Kirghizie	
Combustibles minéraux	12 %	Combustibles minéraux	57 %	Combustibles minéraux	24 %	Combustibles minéraux	58 %
Machines, réacteurs	12 %	Fonte, fer et acier	7 %	Véhicules, cycles	9 %	Fonte, fer et acier	5 %
Céréales	10 %	Equipements électriques	4 %	Machines, réacteurs	8 %	Bois, charbon de bois	4 %
Graisses, huiles	6 %	Machines, réacteurs	3 %	Fonte, fer et acier	6 %	Minerais et scories	3 %
Cacao et dérivés	4 %	Matières plastiques	3 %	Ouvrages en fonte fer et acier	5 %	Graisses, huiles	3 %
Somme	44 %	Somme	74 %	Somme	47 %	Somme	73 %

Source : données UN Comtrade, élaboration de l'auteur.

Le Bélarus dépend de la livraison d'hydrocarbures à prix faibles et des recettes en devises qu'il peut tirer du raffinage d'une partie de ce pétrole pour l'exporter vers l'occident. Cette situation provoque des disputes récurrentes avec son fournisseur russe autour de la qualification des exportations et des taxes qui frappent les produits pétroliers. Dans ces disputes, la Russie dispose de leviers appréciables, en particulier le contrôle par *Gazprom* de *Beltransgaz*, qui détient le réseau de transport et de distribution du gaz dans le pays (Tarr, 2015, p. 18). La Kirghizie se trouve dans une situation énergétique similaire à celle du Bélarus : sa compagnie de distribution du gaz a été acquise par *Gazprom* en 2014. *Inter RAO*, principale entreprise électrique de Russie, investit dans le secteur de l'hydroélectricité dans le pays. Outre le rôle des investissements étrangers dans les infrastructures, celui des transferts de revenus de ses travailleurs émigrés (pour la plupart travaillant en Russie et au Kazakhstan) dans les équilibres extérieurs de la Kirghizie, doit être signalé. Ces transferts courants avoisinent le tiers du PIB kirghize. Les difficultés d'obtention d'un permis de travail en Russie conduisent des centaines de milliers de travailleurs émigrés à recourir au travail non déclaré ce qui les rend particulièrement vulnérables à un retournement de conjoncture ou à un durcissement de la situation politique en Russie. Enfin, une industrie textile s'est développée dans certaines villes kirghizes, profitant des inputs chinois et de leur accès aux marchés de la CEI (Kazakhstan et Russie principalement). Il n'est pas certain que l'intégration de l'UEE n'affecte pas la compétitivité de cette industrie, compte tenu du niveau élevé des barrières douanières extérieures imposé par l'UEE sur ces inputs.

Tout comme la Kirghizie, l'Arménie dépend des flux de transferts courants de ses travailleurs émigrés en Russie et de la politique tarifaire de *Gazprom*, qui a aussi pris le contrôle de son entreprise de distribution nationale. Mais ses échanges extérieurs sont davantage tournés vers l'Union Européenne, qui représente 28 % de son commerce extérieur (tableau 1). Producteur d'hydrocarbures, le Kazakhstan est le membre de l'UEE qui bénéficie le moins de transferts en provenance de la Russie. Son intérêt dans l'UEE est donc la baisse des barrières non tarifaires et la facilitation du commerce avec le reste du monde (Kubayeva, 2015). Or c'est le contraire qui est observé, ce qui explique l'impatience grandissante des autorités du pays, qui constatent par ailleurs les effets de détournement de commerce provoqués par la hausse des barrières aux

importations liée à la mise en place de l'UEE. En l'absence d'une réduction significative des obstacles non tarifaires aux échanges, il est probable que le Kazakhstan manifesterait de manière croissante ses réticences à accéder aux souhaits de la Russie en matière d'approfondissement de l'intégration institutionnelle.

Selon le directeur du Centre d'Études de l'Intégration de la Banque Eurasiatique de Développement E. Vinokourov, le développement de l'UEE doit s'organiser en deux phases. Dans la première, la formation d'un marché unique régional doit permettre de développer l'activité des économies membres en permettant une modernisation et des économies d'échelle et d'apprentissage pour les entreprises régionales. Durant la deuxième phase, ces entreprises devraient pouvoir se projeter à l'export vers le reste du monde, dans la mesure où la phase précédente leur aura permis de gagner en compétitivité internationale (Vinokourov, 2015, p. 91-92). Cet argument de type listien (List, 1842) implique notamment un effort particulier pour éliminer les barrières aux échanges à l'intérieur de l'UEE pour y stimuler la concurrence et l'innovation. L'auteur reconnaît toutefois que la libéralisation interne n'est pas suffisante :

« Sans la construction d'une base de recherche et de formation professionnelle de niveau mondial, aucune substitution aux importations compétitive n'aura lieu dans les secteurs technologiques. La substitution aux importations c'est en premier lieu l'investissement dans la science et l'éducation » (Vinokourov, 2015, p. 93).

Parmi les secteurs manufacturiers identifiés en Russie comme pouvant faire l'objet d'une ré-industrialisation via un processus de substitution aux importations, dix-sept sont qualifiés de prioritaires (aviation, énergie, métallurgie, constructions mécaniques, machines-outils, bio- et nanotechnologies, chimie et pétrochimie, électronique, matériaux de construction, produits pharmaceutiques, industrie du bois, intrants agricoles, élevage, industrie légère, services financiers, hôtellerie, services de transports). Mais la capacité de l'industrie russe à se propulser au meilleur niveau international dans tous ces secteurs simultanément peut être mise en doute (Vercueil, 2013), particulièrement dans une période où les relations technologiques et commerciales avec les partenaires occidentaux traditionnels se réduisent du fait de la crise russe et des sanctions et contre-sanctions. Ainsi que l'indique E. Vinokourov, « être le meilleur en tout n'est pas possible. Il faut se spécialiser efficacement » (Vinokourov, 2015, p. 93).

Conclusion

Au delà de l'intégration formelle, qui a progressé à un rythme record depuis 2010, l'UEE souffre d'un certain nombre de blocages structurels qui limitent les possibilités de progression de ses échanges internes. L'asymétrie dimensionnelle et l'organisation en étoile des échanges, qui impliquent qu'aucune progression significative de l'intégration n'est envisageable sans une réorientation des échanges de la Russie, en sont deux exemples. La structure par produits du commerce, caractérisée par la domination des échanges inter-branches sur les échanges intra-branche, en est un troisième.

D'autres difficultés sont davantage liées aux facteurs institutionnels et politiques. L'écart entre les principes formels de l'UEE, qui visent la libre circulation des biens, des capitaux

et des personnes, et leur application sur le terrain, où de nombreuses barrières, en particulier non tarifaires, continuent d'empêcher le déploiement de nouvelles activités, constitue l'un des freins les plus évidents à l'intégration économique réelle de la région. Au plus haut niveau, le caractère fortement politisé des relations au sein de l'UEE implique une instabilité dans la définition et l'application des règles, qui varient au gré des rapports de force entre les chefs d'État. Il est clair que les objectifs des différents partenaires au sein de l'UEE ne sont pas les mêmes. Cet état de fait est théoriquement surmontable, dans la mesure où des compromis politiques peuvent se nouer de manière stable autour de dénominateurs communs. C'est l'incertitude sur la stabilité de ces compromis qui constitue aujourd'hui l'une des principales fragilités de l'UEE. Combinés, ces facteurs nous amènent à douter de la capacité de l'institution à approfondir significativement à l'avenir son intégration économique réelle.

Dans un contexte de crise économique régionale et compte tenu de la réévaluation par la Russie de ses relations économiques avec les pays occidentaux, mais aussi de l'influence croissante de la Chine via ses projets de nouvelle route de la soie, les compromis politiques constitutifs de l'UEE vont être soumis à de sérieux tests durant les prochaines années. De sa réponse à ces tests dépendra la capacité de l'UEE à se consolider sur le terrain, au-delà de l'intégration formelle.

Références :

Balassa B. (2011) : *The Theory of Economic Integration*. New-York : Routledge, 2011 (première édition : Allen and Urwin, 1961).

EBRD (2012) : *Transition Report 2012. Integration across Borders*. London : EBRD, 2012.

EBRD (2015) : “In the Cross-currents of Diverging Monetary Policies and Russia’s Recession”, *Regional Economic Prospects in EBRD Countries of Operations*, May 2015. [en ligne]. Lien direct :

<http://www.ebrd.com/documents/comms-and-bis/rep-2015.pdf>.

Dernière consultation : 11/09/2016.

Eurasian Development Bank, Centre for Integration Studies (2015a) : “Assessing the impact of non-tariff barriers in the EEU: results of enterprise surveys”, , Eurasian Development Bank, Report 30, 2015 [en ligne]. Lien direct :

http://eabr.org/e/research/centreCIS/projectsandreportsCIS/index.php?id_4=47864&linked_block_id=0

Dernière consultation : 11/09/2016.

Eurasian Development Bank, Centre for Integration Studies (2015b) : “Estimating the Economic Effects of Reducing Non-Tariff Barriers in the EAEU,” Eurasian Development Bank, Report 29, 2015 [en ligne]. Lien direct :

http://www.eabr.org/e/research/centreCIS/projectsandreportsCIS/index.php?id_4=47863&linked_block_id=0

Dernière consultation : 11/09/2016.

Eurasian Development Bank, Centre for Integration Studies (2015c) : « Monitoring of Mutual Investment in the CIS 2015 », n°32, 2015.

Freinkman L, Polyakov E., Revenco C. (2004) : « Trade Performance and Regional Integration of the CIS Countries » *World Bank Working Paper* n°38, June 2004.

Holzman F. (1985) : “Comecon : a Trade Destroying Custom Union?”, *Journal of Comparative Economics*, n°9, December 1985, p. 410-423.

Kubayeva G. (2015) : “Economic impact of the Eurasian economic Union on Central Asia”, *Central Asia Security Policy Briefs* #20, February 2015. [en ligne]. Lien direct :

http://www.osce-academy.net/upload/file/Policy_Brief_20.pdf

Dernière consultation : 11/09/2016.

Lassudrie-Duchêne B. (1971) : « La demande de différence et l'échange international », *Economies et Sociétés, Série Relations internationales* (6), juin, p. 961-982.

Linder S. B. (1961) : *An Essay on Trade and Transformation*. New-York : Wiley and Sons.

List F. (1857) : *Système national d'économie politique*. Paris : Gallimard (coll. Tel), 1998. Première édition française : Henri Richelot, 1857.

Robert S., Marin A., Moshes A., Pynnöniemi K., 2014 : The Eurasian Economic Union. Breaking the pattern of post-Soviet integration ?, FIIA Analysis – 3, September 2014. [en ligne]. Lien direct :

<http://www.fiaa.fi/en/publication/439/the-eurasian-economic-union/>

Dernière consultation : 11/09/2016

Tarr D. (2015) : « The Eurasian Economic Union among Russia, Belarus, Kazakhstan, Armenia and the Kyrgyz Republic : Can it succeed where its predecessors failed ? », *Eastern European Economics*, forthcoming.

Timofeev I, Alekseenkova E. (2015) : « Eurasia in Russian Foreign Policy : Interests, Opportunities and Constraints », *Russie.Nei.Visions* N°89, Décembre 2015.

Vercueil J. (2013) : « Russie : la « stratégie 2020 » en question. Une analyse du substrat productif et financier de la politique industrielle », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 44, n°1, p. 169-194.

Viner J. (1950) : *The Customs Union issue*. New-York : Carnegie Endowment for International Peace, 1950.

Vinokourov E. (2015) : « Evrazijskij ekonomitcheskij soyouz boudet sposobstbobat' importozamecheniyou », *EvrAzijskaya Ekonomitchestaya Integratsiya*, N°1 (26) février 2015.

World Bank (2012) : « Assessment of Costs and Benefits of the Customs Union for Kazakhstan », *World Bank Report N° 65977-KZ*, January 2012.

World Bank (2015) : *Doing Business 2015. Going Beyond Efficiency*. Washington, D.C. : World Bank Group.

World Bank (2016a) : *Doing Business 2016. Measuring Regulatory Quality and Efficiency*. Washington, D.C. : World Bank Group.

World Bank (2016b) : “The Impact of China on Europe and Central Asia”, *Europe and Central Asia Economic Update*, April 2016. [En ligne], Lien direct :

<http://documents.worldbank.org/curated/en/136351467990956476/pdf/104605-REVISED-ECA-2016.pdf>

Dernière consultation : 11/09/2016

Zagorski A. (2015) : “Caught between the Economy and Geopolitics”, in Hett F. and Szkola S. (Eds), *The Eurasian Economic Union. Analyses and Perspectives from Belarus, Kazakhstan, and Russia*. Berlin : Friedrich Ebert Stiftung. [en ligne]. Lien direct :

<http://library.fes.de/pdf-files/id-moe/11181.pdf>

Dernière consultation : 11/09/2016.

Zhambekov N. (2015) : « Central Asian Union and the Obstacles to Integration in Central Asia », CACI Analyst, January 2015.

[En ligne :] <http://www.cacianalyst.org/publications/analytical-articles/item/13116-central-asian-union-and-the-obstacles-to-integration-in-central-asia.html>

Dernière consultation : 11/09/2016